

Année de la Formation/Domaine/Mention : M1 Enseignement et éducation - Professorat du second degré						Diplôme					
Parcours-type : Sciences de la vie et de la terre						State VDF :					
Parcours pédagogique (le cas échéant) : Parcours 2 ans						Code Etape					
Responsable de la Formation : Marie-Sylvie Claude						Code VET					
Responsable de l'Année :											
Intitulé des UE (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation continue intégrale (ECI)			NOMBRE D'HEURES		
						Evaluation Continue (EC)	Coef. ou %	Seconde chance (intégrée à l'évaluation initiale)	CM	TD	TP
Apports de la recherche pour enseigner la discipline 1 (cf parcours)	NON		O	6	6				20	40	
Enseignement - apprentissages de la discipline 1 (cf parcours)	NON		O	25	25				81	162	
Accompagnement des stages en pratique accompagnée - Discipline (cf parcours)	NON		O	3	3					27	
Psychologie et sciences de l'éducation 1 : Pratiques efficaces et accessibilité aux savoirs pour tous - PSD 2 ans	NON		O	8	8			OUI (a)			
						CC1 : écrit (2h) hors séance	50%				
						CC2 : écrit (2h) hors séance	50%				
Psychologie cognitive : processus cognitifs et développement cognitif et apprentissages - PSD 2 ans									9	6	
Psychologie sociale : processus affectifs, motivationnels, relationnels et apprentissages - PSD 2 ans									9	6	
Sciences de l'éducation 1 : pratiques efficaces - PSD 2 ans									9	12	
Sciences de l'éducation 2 : école inclusive - PSD 2 ans									9	12	
Philosophie et sociologie de l'éducation 1 : construire son action dans le cadre de la communauté éducative et du service public - PSD 2 ans	NON		O	6	6			OUI (a)			
						CC1 : écrit (2h) hors séance	50%	OUI (a)			
						CC2 : écrit (2h) hors séance	50%				
Connaissances institutionnelles : le système éducatif et de ses partenaires, droits et devoirs du fonctionnaire - PSD 2 ans									6	6	
Philosophie de l'éducation : valeurs et principes de la république - PSD 2 ans									9	12	
Sociologie de l'éducation : enjeux éducatifs actuels - PSD 2 ans									9	12	
S'engager dans une démarche de développement professionnel 1 - PSD 2 ans	NON		O	9	9						
Culture de la recherche en éducation - PSD 2 ans											
						CC1 : écrit (1h30) hors séance	Validé/Non validé	OUI (b)			
						CC2 : rendu de travaux	Validé/Non validé	OUI (c)			
Recherche en éducation - PSD 2 ans									6	6	
Séminaires - PSD 2 ans									3		
Rapport aux savoirs, rapport aux faits et données probantes - PSD 2 ans									12	9	
Mémoire - PSD 2 ans								NON			18
						CC1 : oral (hors séance) (d)	20%				
						CC2 : rendu de travaux (d)	30%				
						CC3 : rendu et soutenance (hors séance)	50%				
Langue vivante	non		X	3	3						18
• Anglais								OUI(e)		*18	
						CC1 : écrit (1h)	validé/non validé				
						CC2 : oral (5 min)	validé/non validé				
• Ouverture à l'international								OUI(e)		*18	
						CC1 : écrit (1h)	validé/non validé				
						CC2 : oral (5 min)	validé/non validé				
Total ECTS /Année						60			182,00	328,00	18,00
Commentaire : dans le cadre de l'ECI, lorsque la seconde chance est intégrée à l'évaluation initiale, préciser les modalités :											
(a) Organisation d'une nouvelle épreuve (écrit 2h), la note obtenue remplace les notes de contrôle continu de cette matière.											
(b) Organisation d'une nouvelle épreuve (écrit 1h30), la note obtenue remplace la note de contrôle continu initiale.											
(c) Organisation d'une nouvelle épreuve (rendu de travaux), le résultat remplace le résultat de contrôle continu initial.											
(d) Si la note de CC3 est meilleure que la moyenne pondérée du CC1 et du CC2 (c'est-à-dire 0,2*CC1+0,3*CC2), elle remplace les notes de CC1 et de CC2											
(e) Organisation d'une nouvelle épreuve (écrit 1h), la note obtenue remplace les notes de contrôle continu de cette matière.											

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

** CLASS : Corps, Langues, Arts, Sciences et Sociétés

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Composante : INSPE

Année de la Formation/Domaine/Mention : M1 Enseignement et éducation - Professorat du second degré						Code Diplôme Code VDI Code Etape Code VET :					
Parcours-type : Sciences de la vie et de la terre											
Parcours pédagogique (le cas échéant) :											
Responsable de la Formation : Marie-Sylvie Claude											
Responsable de l'Année :											
Intitulé des UE (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation continue intégrale (ECI)		NOMBRE D'HEURES			
						Evaluation initiale		Seconde chance (intégrée à l'évaluation initiale)	CM	TD	TP
						Evaluation Continue (EC)	Coef. ou %				
Apports de la recherche pour enseigner les SVT 1	NON		O	6	6				20	40	
Nature et histoire des SVT					60%	CC1 Rendu de travaux	50%	OUI (a)			
						CC2 Rendu de travaux	50%				
Nature des SVT									*6,5	*13	
Histoire des SVT									*6,5	*13	
Didactique des SVT					40%			OUI (a)	*7	*14	
						CC1 Ecrit (1h) en séance	50%				
						CC2 Oral (30 minutes) en séance	50%				
Enseignement - apprentissages des SVT 1	NON		O	25	25				81	162	
Enseigner la physiologie intégrée					35%			OUI (a)			
						CC1 Ecrit (1h) en séance	50%				
						CC2 Ecrit (1h) en séance	50%				
Enseigner la physiologie végétale intégrée									*13,5	*27	
Enseigner la physiologie animale intégrée									*13,5	*27	
Enseigner l'écologie, l'environnement et l'évolution					35%			OUI (a)			
						CC1 Ecrit (1h) en séance	50%				
						CC2 Ecrit (1h) en séance	50%				
Enseigner l'écologie et l'environnement									*13,5	*27	
Enseigner l'évolution									*13,5	*27	
Enseigner les sciences de la Terre					30%			OUI (a)			
						CC1 Ecrit (1h) en séance	50%				
						CC2 Ecrit (1h) en séance	50%				
Enseigner les sciences de la Terre 1									*13,5	*27	
Enseigner les sciences de la Terre 2									*13,5	*27	
Accompagnement des stages en pratique accompagnée - SVT	NON		O	3	3					27	
Stage								OUI (b)			
						Stage	validé/non validé				
Accompagnement des stages					#####			OUI (a)			
						CC1 : rendu de travaux 1	50%				
						CC2 : rendu de travaux 2	50%				
Total ECTS /Année						34		330,00	101,00	229,00	0,00
Commentaire : dans le cadre de l'ECI, lorsque la seconde chance est intégrée à l'évaluation initiale, préciser les modalités :											
Si une UE n'est pas validée, une ou plusieurs épreuves de seconde chance sont organisées :											
- s'il y a une seule épreuve, elle est obligatoire pour tous les étudiants n'ayant pas validé l'UE et le nouveau résultat remplace tous les résultats de l'UE ;											
- s'il y a plusieurs épreuves, les étudiants n'ayant pas validé l'UE passent obligatoirement et uniquement celles associées aux matières pour lesquelles ils n'ont pas obtenu au moins 10 et dans le cas où il y a une nouvelle épreuve par CC, ils passent uniquement celles pour lesquelles ils n'ont pas obtenu au moins 10 ou une validation aux épreuves initiales et leurs nouveaux résultats remplacent les résultats des CC initiaux.											
(a) Organisation d'une nouvelle épreuve (oral de 15 minutes), la note obtenue remplace les notes de contrôle continu de cette matière.											
(b) Le stage fera l'objet d'une évaluation à l'issue des 8 premières semaines de stage ; en cas de non validation, il fera l'objet d'une nouvelle évaluation à l'issue des 10 premières semaines de stage.											
En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées											

diversité des modalités d'épreuves nécessaires?

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Composante : INSPE

Année de la Formation/Domaine/Mention : M2 Enseignement et éducation - Professorat du second degré						Code Diplôme : Code VDI : Code Étage : Code VET :					
Parcours-type : Sciences de la vie et de la terre											
Parcours pédagogique (le cas échéant) : Parcours 2 ans											
Responsable de la Formation : Marie-Sylvie Claude											
Responsable de l'Année :											
Intitulé des UE (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation continue intégrale (ECI)			NOMBRE D'HEURES		
						Evaluation Continue (EC)	Coef. ou %	Seconde chance (intégrée à l'évaluation initiale)	CM	TD	TP
Apports de la recherche pour enseigner la discipline 2 (cf parcours)	Mutualisé avec le DIU PCPES parcours		O	6	6			OUI	12	24	
Enseignement - apprentissages de la discipline 2 (cf parcours)	Mutualisé avec le DIU PCPES parcours		O	18	18				30	60	18
Psychologie et sciences de l'éducation 2 : pratiques efficaces et accessibilité aux savoirs pour tous - PSD 2 ans	non		O	6	6	CC1 : écrit (1h30) hors séance CC2 : écrit (1h30) hors séance	50% 50%	OUI (a)	7,5	31,5	
Philosophie et sociologie de l'éducation 2 : construire son action dans un collectif PSD 2 ans	non		O	5	5	CC1 : écrit (1h30) hors séance CC2 : écrit (1h30) hors séance	50% 50%	OUI (a)	6	6	
Enseigner dans un collectif : projets, instances et partenariat - PSD 2 ans											
Sociologie, philosophie et sciences de l'éducation 2 : construire son action dans le cadre de la communauté éducative et du service public - PSD 2 ans										21	
S'engager dans une démarche de développement professionnel 2 - PSD 2 ans	non		O	5							
Recherche en éducation, collectifs apprenants, pratiques collaboratives - PSD 2 ans									6	6	
Enseigner et apprendre à l'ère de l'intelligence artificielle - PSD 2 ans						CC1 : écrit sur plateforme CC2 : rendu de travaux	validé/non validé validé/non validé	OUI (b) OUI (c)	6	9	3
Interdisciplinarité - PSD 2 ans										6	
Stage en responsabilité - PSD			O	20		CC1 : Stage 1 CC2 : Stage 2	validé/non validé validé/non validé	OUI (d)			
Facultatif : mobilité internationale	Mutualisé avec le DIU PCPES		F						*9		
Total ECTS / Année						60			67,50	163,50	21,00

Commentaire : dans le cadre de l'ECI, lorsque la seconde chance est intégrée à l'évaluation initiale, préciser les modalités :

Si une UE n'est pas validée, une ou plusieurs épreuves de seconde chance sont organisées :
- s'il y a une seule épreuve, elle est obligatoire pour tous les étudiants n'ayant pas validé l'UE et le nouveau résultat remplace tous les résultats de l'UE ;
- s'il y a une nouvelle épreuve par CC, les étudiants n'ayant pas validé l'UE passent obligatoirement les nouvelles épreuves lorsqu'ils n'ont pas obtenu au moins 10 ou une validation aux épreuves initiales et leurs nouveaux résultats remplacent les résultats initiaux.
(a) Organisation d'une nouvelle épreuve (écrit 1h30), la note obtenue remplace les notes de contrôle continu de cette matière
(b) Organisation d'une nouvelle épreuve (passation sur plateforme), le résultat obtenu remplace le précédent
(c) Organisation d'une nouvelle épreuve (rendu de travaux), le résultat obtenu remplace le précédent.
(d) Si le stage est validé en fin d'année, alors stage 1 et stage 2 sont validés.

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

* Le volume horaire indiqué comprend au moins 3h en lien avec l'usage du numérique.

** CLASS : Corps, Langues, Arts, Sciences et Sociétés

Année de la Formation/Domaine/Mention : M2 Enseignement et éducation - Professeur du second degré							Code-Boissons Code V10 Code Etape Code V01				
Parcours-type : Sciences de la vie et de la terre Parcours pédagogique (le cas échéant) : Parcours 1 an Responsable de la Formation : Marie-Sylvie Claude Responsable de l'Année :											
Intitulé des UE (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation continue intégrale (EC)			NOMBRE D'HEURES		
						Evaluation Continue (EC)	Coef. ou %	Seconde chance (évaluation à l'évaluation initiale)	CM	TD	TP
Apports de la recherche pour enseigner la discipline 2 (cf parcours)	Mutualisé avec le DIU PCPES parcours		O	6	6			OUI	12	24	
Enseignement - apprentissages de la discipline 2 (cf parcours)	Mutualisé avec le DIU PCPES parcours		O	18	18			OUI	30	60	18
Psychologie et sciences de l'éducation : Pratiques efficaces et accessibilité aux savoirs pour tous - PSD 1 an	Mutualisé avec le DIU PCPES - PSD		O	6	6	CC1 : écrit (1h30) hors séance CC2 : rendu de travaux	50% 50%	OUI (a)			
Psychologie cognitive : processus cognitifs et développement cognitif et apprentissages - PSD 1 an									4,5	1,5	
Psychologie sociale : processus affectifs, motivationnels, relationnels et apprentissages - PSD 1 an									4,5	1,5	
Sciences de l'éducation 1 : pratiques efficaces - PSD 1 an									6	7,5	
Sciences de l'éducation 2 : école inclusive - PSD 1 an									6	7,5	
Philosophie et sociologie de l'éducation : construire son action dans le cadre de la communauté éducative et du service public - PSD 1 an	Mutualisé avec le DIU PCPES - PSD		O	5	5	CC1 : écrit (1h30) hors séance CC2 : rendu de travaux	50% 50%	OUI (a)			
Connaissances institutionnelles : le système éducatif et de ses partenaires, droits et devoirs du fonctionnaire - PSD 1									3	3	
Philosophie de l'éducation : valeurs et principes de la république - PSD 1 an									6	7,5	
Sociologie de l'éducation : enjeux éducatifs actuels - PSD									6	7,5	
S'engager dans une démarche de développement professionnel - PSD 1 an			O	5	5						
Recherche en éducation, collectifs apprenants, pratiques collaboratives - PSD 1 an					100%	CC1 : oral (hors séance) (b) CC2 : rendu de travaux (b) CC3 : rendu et soutenance (hors séance)	20% 30% 50%	NON	6	6	
Enseigner et apprendre à l'ère de l'intelligence artificielle	Mutualisé avec le DIU PCPES - PSD					CC1 : écrit sur plateforme CC2 : rendu de travaux	validé/non validé validé/non validé	OUI (c) OUI (d)	6	9	3
Interdisciplinarité - PSD 1 an	Mutualisé avec le DIU PCPES - PSD									6	
Stage en responsabilité - PSD	Mutualisé avec le DIU PCPES - PSD		O	20		Stage 1 Stage 2	validé/non validé validé/non validé	OUI (e)			
Facultatif : mobilité internationale	Mutualisé avec le DIU PCPES		F					*g			
Total ECTS / Année				60					90,00	141,00	21,00

Commentaire : dans le cadre de l'ECI, lorsque la seconde chance est intégrée à l'évaluation initiale, préciser les modalités :

- Si une UE n'est pas validée, une ou plusieurs épreuves de seconde chance sont organisées :
 - (1) si une nouvelle épreuve par CC, les étudiants n'ayant pas validé l'UE ont passé obligatoirement la nouvelle(s) épreuve(s) lorsqu'ils n'ont pas obtenu au moins 10 ou une validation aux épreuves initiales et leurs nouveaux résultats remplacent les résultats initiaux.
 - (a) Organisation d'une nouvelle épreuve (écrit 1h30), la note obtenue remplace les notes de contrôle continue de cette UE.
 - (b) Si la note de CC2 est meilleure que la moyenne pondérée du CC1 et du CC2 (c'est-à-dire $0.2 \times CC1 + 0.8 \times CC2$), elle remplace les notes de CC1 et de CC2.
 - (c) Organisation d'une nouvelle épreuve (passation sur plateforme), le résultat obtenu remplace le résultat précédent.
 - (2) si une nouvelle épreuve (redu de travail), le résultat obtenu remplace le résultat précédent.
 - (b) Si le stage est valide en fin d'année, alors le stage 1 et stage 2 sont validés.

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

* Le volume horaire indiqué comprend au moins 3h en lien avec l'usage du numérique.

** CLASS : Corps, Langages, Arts, Sciences et Sociétés

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Composante : INSPE

Année de la Formation/Domaine/Mention : M2 Enseignement et éducation - Professorat du second degré							Code Diplôme :				
Parcours-type : Sciences de la vie et de la terre							Code VDI :				
Parcours pédagogique (le cas échéant) :							Code Etape :				
Responsable de la Formation : Marie-Sylvie Claude							Code VET :				
Responsable de l'Année :											
Intitulé des UE (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation continue intégrale (ECI)			NOMBRE D'HEURES		
						Evaluation initiale		Seconde chance	CM	TD	TP
						Evaluation Continue (EC)	Coef. ou %				
Apports de la recherche pour enseigner les SVT 2 Les pratiques scientifiques pour les SVT Didactique des SVT 2 	Mutualisé avec le DIU PCPES parcours SVT		O	6	6				12	24	
								OUI (a)	*6	*12	
						CC1 Rendu de travaux	50%				
						CC2 Rendu de travaux	50%				
								OUI (a)	*6	*12	
						CC1 Ecrit(1h) en séance	50%				
						CC2 Oral (30 min) en séance	50%				
Enseignement - apprentissages des SVT 2 Transposition didactique en SVT 1 Transposition didactique en SVT 2 Enseigner les SVT Accompagnement du stage en responsabilité - SVT	Mutualisé avec le DIU PCPES parcours SVT		O	18	18				30	60	18
								OUI (b)	*9	*18	
						CC1 Ecrit (1h) en séance	50%				
						CC2 Ecrit (1h) en séance	50%				
								OUI (a)	*9	*18	
						CC1 Ecrit (1h) en séance	50%				
						CC2 Ecrit (1h) en séance	50%				
								OUI (c)	*12	*24	
						CC1 Ecrit (1h) en séance	50%				
						CC2 Rendu de travaux	50%				
Total ECTS / Année						24			42,00	84,00	18,00

Commentaire : dans le cadre de l'ECI, lorsque la seconde chance est intégrée à l'évaluation initiale, préciser les modalités :
 Si une UE n'est pas validée, une ou plusieurs épreuves de seconde chance sont organisées :
 - s'il y a une seule épreuve, elle est obligatoire pour tous les étudiants n'ayant pas validé l'UE et le nouveau résultat remplace tous les résultats de l'UE ;
 - s'il y a plusieurs épreuves, les étudiants n'ayant pas validé l'UE passent obligatoirement et uniquement celles associées aux matières pour lesquelles ils n'ont pas obtenu au moins 10 et les nouveaux résultats remplacent les résultats de la matière concernée.
 (a) Organisation d'une nouvelle épreuve (oral 15 minutes), la note obtenue remplace les notes de contrôle continu de cette matière.
 (b) Organisation d'une nouvelle épreuve (écrit 1h), la note obtenue remplace les notes de contrôle continu de cette matière.
 (c) Organisation d'une nouvelle épreuve (rendu de travaux), la note obtenue remplace les notes de contrôle continu de cette matière.

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées